

Archéologue

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Archéologue

Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine

Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine / Archéologue (Etat, coll. loc., sauf recherche publique)

Chargé d'étude et de recherche

Chercheur en archéologie

Directeur de recherche en archéologie

Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique

Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique / Directeur de recherche (recherche publique)

Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique / Maître de recherche (recherche publique)

Ingénieur de recherche en archéologie

Ingénieur d'études en archéologie

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Chercheur (s.a.i.) (Etat, coll. loc.)

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Chercheur CNRS

Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Ingénieur de recherche (EPST, Education nationale)

Maître de recherche en archéologie

Codes

- **CITP88** : 2442
- **PCS-ESE 2003** : 342f
- **PCS-ESE 2003** : 342g
- **PCS-ESE 2003** : 351a
- **ROME1999** : 32152
- **CITP2008** : 2632

DESCRIPTIF

Il existe deux types de fouilles archéologiques : l'archéologie programmée et l'archéologie préventive ("fouilles de sauvetage").

L'archéologue conduit des projets de recherches et réalise des études dans le domaine des sciences de l'homme (histoire, sociologie, psychologie, ethnologie, économie...).

Il rassemble la documentation existante et procède à des observations de terrain. Il dépouille, enregistre et analyse les informations disponibles autour d'une problématique et peut effectuer ou faire effectuer des analyses chimiques.

Il rend compte de ses travaux par divers moyens de diffusion et de communication (publication de rapports, d'articles spécialisés, rédaction d'ouvrages, participation à des débats scientifiques, interventions auprès de la communauté des chercheurs ou du grand public).

Il peut également animer ou gérer des équipes de recherche, participer à des activités de formation.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Il existe environ **3000** archéologues diplômés en France répartis dans les différentes institutions françaises de la façon suivante (chiffres 2022) :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Cnrs 500, Universités 200, Muséum national d'Histoire naturelle 10, Collège de France-Ehess-Ephe 20, Ecoles françaises à l'étranger 60

Ministère de la culture

Sous-direction de l'archéologie et services régionaux des Drac 180, Musées nationaux d'archéologie 120

Tutelle Mesr & Culture

Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) 2000

Ministère des Affaires étrangères

Instituts français à l'étranger 20

Collectivités territoriales

Services archéologiques (villes, agglomérations, départements) 800

Musées de collectivités 50

Associations, entreprises privées

500

sources : "Les métiers de l'archéologie: passé, présent, conditionnel" Jean-Paul Demoule 2022

Formation professionnelle :

- MASTER 2. MASTER Professionnel.
- Doctorat.

Evolution de carrière

- Directeur de recherches en archéologie.
- Maître de recherches en archéologie.
- Enseignant en archéologie.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fonds d'archives	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
bibliothèque					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
laboratoire					
bureau collectif 	climatisation du local	effectuer la maintenance de la climatisation	conjonctivite		
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	bruit de fond 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		
bureau individuel	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		
chantier extérieur	intemperie 			recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 	
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	exposition aux UV 	se couvrir, porter des vêtements			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
			cancer cutané 		
			pathologies oculaires liées aux UV 		
			coup de soleil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	lumière visible (400 à 780 nm) 	prévenir les risques liés au rayonnement solaire	érythème cutané		
			cancer cutané 		
			affections de la conjonctive		
			affections de la cornée, sans précision		
			affections de la choroïde et de la rétine		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
lieu de travail à l'étranger 	moustique				
	anophele				
chantier à l'étranger	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés	maladie contagieuse		
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		
	espace de travail avec défaut d'hygiène				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
mines et carrières					
milieu maritime	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des vêtements adaptés au froid former à la CAT en cas d'orage mettre en place la CAT face au coup de chaleur informer les salariés (grand froid)	inconfort thermique lié à la chaleur effets chroniques liés au froid  coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation  effets de la foudre facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
en immersion	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
dépassement horaire fréquent	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées à des déplacements professionnels	disposer d'un moyen de communication (radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise			
		organiser les déplacements 			
		choisir un moyen de déplacement professionnel adapté			
		prévenir le risque routier			
	nuisances liées à un repos < 48 H consécutives	privilégier les horaires favorisant la récupération	fatigue [asthénie]		
			troubles de la vigilance 		
très tôt occasionnellement	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
très tard occasionnellement	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		bien organiser la coactivité			
travail géré seul	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité				
	surcharge de travail ressentie				recherche d'une souffrance psychique
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
coactivité	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		bien organiser la coactivité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
polyvalence fréquente					
autonomie décisionnelle					
respect des procédures de sécurité	rythme générant une majoration des contraintes				
contact avec les experts	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
déplacements de durée variable	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déplacement sur plusieurs jours	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas à gerer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
horaires irréguliers	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dyspepsie		
	imprévisibilité des horaires de travail 				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
faire des recherches documentaires	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		Installer ergonomicement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer des repérages	posture debout avec marche			recherche des effets sur la santé décrits	
				recherche de troubles locomoteurs	
				recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires	
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
			chutes			
			glissades			
définir une méthodologie d'intervention						
organiser le chantier (archéologue)						
constituer et animer une équipe						
coordonner les différents intervenants						
effectuer le terrassement (archéologue)	contrainte de la conduite d'un engin mobile automoteur ou de levage			SIR pour aptitude spécifique à la conduite de certains équipements de travail 		
		établir une autorisation de conduite 				
		entretenir le matériel				
		obtenir le CACES 				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer des fouilles	éboulement	prévoir des soutainements suffisants	ensevelissement asphyxie		
	bruit de fond 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
prélever le mobilier archéologique					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
enregistrer le mobilier archéologique	activité demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue	respecter les temps de repos	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
analyser le mobilier archéologique					
rédiger le rapport de fouilles					
valoriser et diffuser les résultats des travaux					
archiver les données					
topographier le terrain					
conduire un Véhicule Léger 	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
		former les conducteurs routiers 				
		signaler temporairement et baliser le chantier				
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 				
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique				
		signaler les dénivélés				
		Utiliser des véhicules appropriés 				
		utiliser du matériel sur roulettes				
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite				
		informer et former à la manutention manuelle 				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
		mettre à disposition des sanitaires à proximité				
		limiter les organisations en horaires atypiques				
		respecter les temps de repos				
		privilégier les horaires favorisant la récupération				
		ROUTIER Prévention coll du risque				
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps			
			état de stress post-traumatique 			
	contrainte de la conduite VL professionnelle					évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		Utiliser des véhicules appropriés 				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
						recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée				
		veiller à l'ergonomie du poste				
		informer sur la prévention des TMS				
			arthropathies			
			RG 57 (attention : liste limitative)			
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif			
			cervicalgie - Région cervico-dorsale			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
			troubles veineux			
			troubles cardiovasculaires 			

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
petit matériel de fouille						
appareil photo						
matériel de topographie						
outils de terrassement						
mini pelle mécanique	vibration transmise corps entier				recherche d'une anomalie de la statique rachidienne	
			lombalgie basse 			
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux	
		réduire le bruit 				
		signaler les lieux bruyants 				
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 				
		informer et former sur le bruit 				
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 				
			acouphènes 			
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 			
			surdité de perception			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
			hyperacousie			
			effets extra-auditifs du bruit 			
			risque d'accident du travail par effet masque			
			RG 42 (attention: liste limitative)			
 gaz d'échappement		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 				
		capter au point d'émission 				
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures			
			maladies de l'appareil respiratoire			
			irritation voies aériennes supérieures			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
			irritation oculaire			
			classement CIRC 1			
			classement CIRC 2B			
			RG 64 			
seaux						
brouette						
instruments de mesure						
poste informatique fixe	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 		
						recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique				
		choisir du mobilier de poste informatique adapté				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTE À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ		
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES	
		Installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 				
		aménager un espace de travail spacieux				
		choisir des logiciels ergonomiques 				
		+alterner les tâches				
			syndrome de l'oeil sec 			
			fatigue visuelle			
			RG 57 (attention : liste limitative)			
laser 	laser 		affections rétinienne, sans précision			

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
résines de remontage					
solvant de nettoyage (archéologue)	acetone 	<p>si possible substituer les plus dangereux</p> <p>aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique </p> <p>utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos</p> <p>choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils</p> <p>réduire l'exposition au niveau le plus bas possible</p> <p>aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique </p> <p>porter des EPI adaptés</p> <p>informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux </p> <p>respecter les règles d'hygiène </p>			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome psycho-organique des solvants		
			irritation de l'oeil		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité					
casque					
gants adaptés à l'activité					
vêtement réfléchissant 					
bottes avec semelles antidérapantes					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

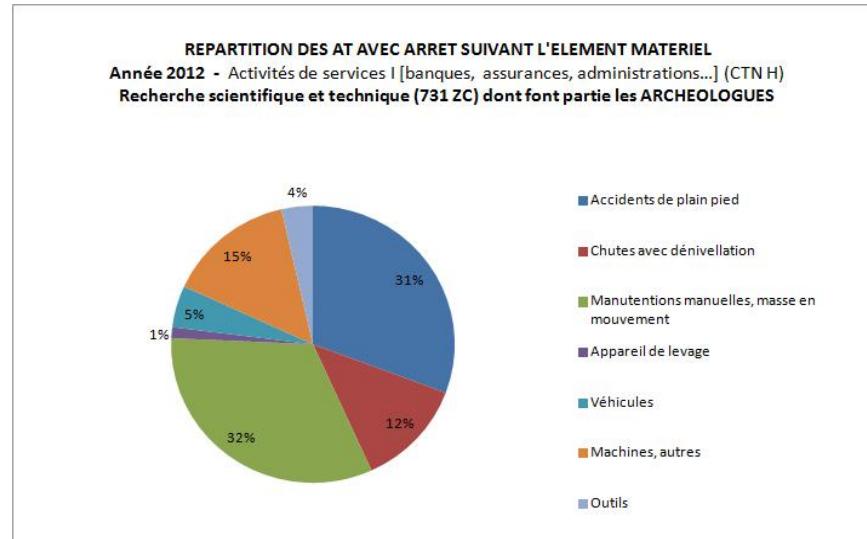
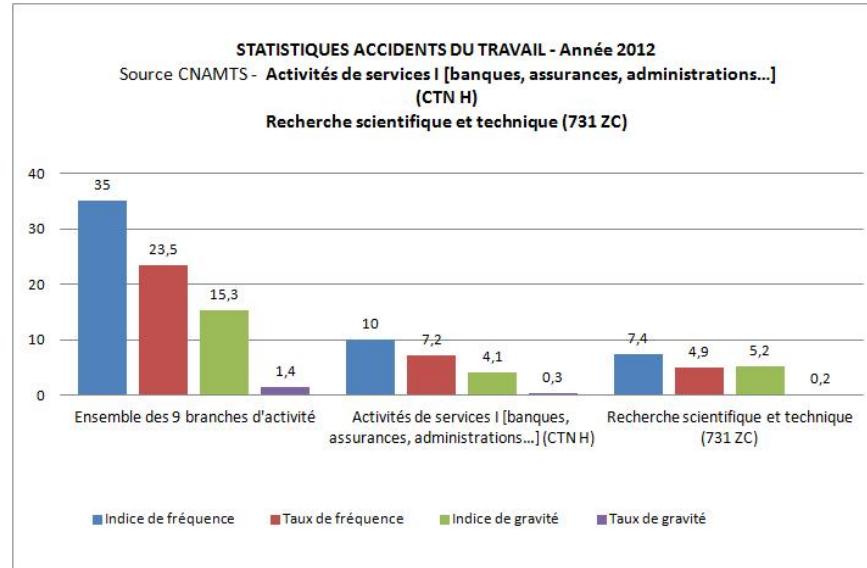
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit

- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**
- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- Tableau n°25BIS : Affections non pneumoconiotiques dues à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre (**tableau abrogé**)
- **Tableau n°29 : Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°56 : Rage professionnelle**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°62 : Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématoïdes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°82 : Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. **Statistiques accidents du travail** année 2012 " Recherche scientifique et technique (731 ZC)" dont font partie les ARCHEOLOGUES :



Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés : archéologie, fouilles, vestiges, chantier archéologique, mobilier archéologique

Glossaire métier

- **Carroyage** : technique topographique de quadrillage d'un site.
- **Fouilles** : opération de décapage des sols visant à mettre au jour des vestiges bâtis ou mobiliers.
- **Vestiges** : structure bâtie ou objet mobilier ancien mis au jour lors de fouilles
- **Patrimoine** : ensemble des structures bâties ou des objets significatifs d'une culture et d'une période données.
- **Mobilier archéologique** : objets ou débris d'objets, mis au jour lors de fouilles, permettant d'appréhender les modes de vie d'une aire géographique donnée à une période donnée.
- **Sépulture** : ensemble des rites d'inhumation incluant les restes, leurs positions et les processus taphonomiques (processus qui va du cadavre déposé aux vestiges découverts).
- **Prospection au sol** : repérage au sol d'indices signalant un possible site archéologique. Elle peut être pédestre ou par introspection des sols (procédés géophysiques, géomagnétiques, électromagnétiques ...).
- **Prospection aérienne** : repérage et identification aériens des anomalies du paysage trahissant l'existence d'un site (visualisation des anomalies de croissance de la végétation à l'oeil nu ou à l'aide de photographies).
- **Cartographie** : analyse spatiale (en 2 dimensions) dont le but est d'étudier la relation entre les populations anciennes et leurs territoires à travers la répartition et l'organisation des traces matérielles laissées par ces populations.
- **Topographie** : repérage du site dans l'espace en fonction des 3 dimensions, afin d'organiser un carroyage pour localiser les différents vestiges.
- **Théodolite** : outil de mesure topographique
- **Résine de remontage** : substance permettant de recréer l'objet existant à partir de fragments.

Conclusions

C'est un métier exercé, en France ou à l'étranger, par des professionnels passionnés. Le travail de l'archéologue comprend la recherche documentaire, les fouilles et l'analyse du mobilier en laboratoire. Sur le terrain, les tâches vont du terrassement avec utilisation d'engins de chantier à la "fouille fine" (pinceau, outils de dentisterie ...). Les archéologues peuvent être exposés à des conditions climatiques extrêmes, à des horaires atypiques, à des contraintes posturales très variées ainsi qu'au port de charges.

Règlementation

Références bibliographiques

Archéologie sous-marine, l'histoire sommeille au fond du Rhône, Travail et Sécurité 2010;711:44-46.

Archéologie, la cité antique d'Autun retrouve la lumière, Travail et Sécurité 2010;712:44-47.

Demoule JP, Giligny F, Lehöerff A, Schnapp A. Guide des méthodes de l'archéologie. 1ère édition. Paris: La Découverte & Syros;2002.293pages.

ADRESSES UTILES

Société Française d'Archéologie, 5 rue Quilnault - 75015 PARIS Tél : 01 42 73 08 07 Mail : contact@sfa-monuments.fr

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 7 rue de Madrid - 75008 PARIS Tél : 01 40 08 80 00 Mail : contact@inrap.fr

Fédération Française d'Archéologie, 1 rue de l'Epitaphe - 25000 BESANCON Tél : 03 81 50 50 17

Fiche métier FMP issue de la **FMP Archéologue** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>